Image not found or type unknown

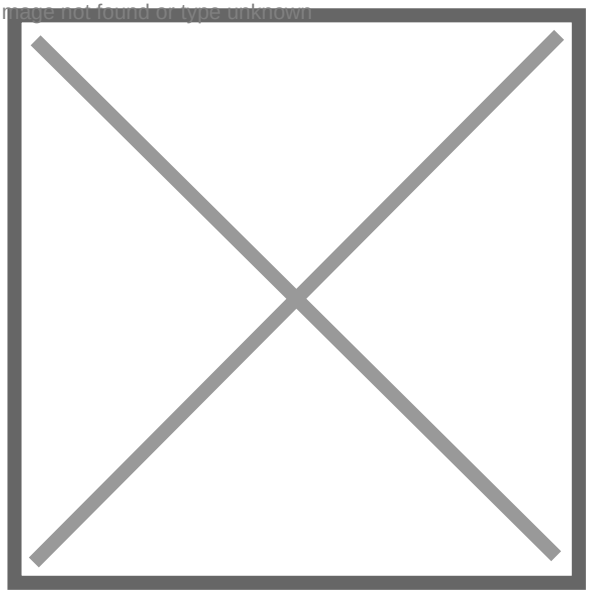

Paiement contrat assurance vie

Par **alain**, le **06/04/2010** à **12:42**

Bonjour,rn J'étais bénéficiaire acceptant d'un contrat d'assurance vie. Le souscripteur est décédé fin octobre 2008. La banque a été informée du décès par le notaire mais ne m'a pas contactée alors qu'elle disposait de mes coordonnées.C'est moi qui ai fait la démarche lorsque j'ai appris le décès en novembre 2009.rnPuis-je réclamer des intérêts à la banque car j'ai perçu l'argent plus d'un an après le délai normal?rnmerci de votre réponse

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés